

Mairie de MERY SUR CHER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 29 juin 2021

Date de convocation : 21 juin 2021

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M.BEGUIN, Mme AZEVEDO, adjoints
Mmes TAILLEMITE, DAGOUSSET, CHANTEREAU-PRIEUR, CLEMENTINO
MM. PIERREL, GAPTEAU.

Absents excusés:

Mmes. GRIMOND, BOUILLOT, GRENON, M. LE PONNER
Mme GRIMOND a donné pouvoir à M. AIT-SLIMANE

Secrétaire de séance : Mme CLEMENTINO

Ouverture de la séance à huis clos à 19h04.

Approbation du compte rendu de la réunion du 04 juin

Approuvé à l'unanimité

Contrats CAE

Contrat pour un employé aux services techniques éligible au contrat aidé

- Contrat de 30 heures sur 4 jours.
- Contrat d'un an renouvelable une fois.
- Période d'essai d'1 mois renouvelable 1 mois
- Début du contrat le 5 juillet
- Horaires

Lundi et Jeudi 8h à 12h et 13h à 16h

Mardi et Vendredi 7h à 12h et 13h à 16h

Plan de formation avec le contrat (formation en interne).

Décision : adopté à l'unanimité des présents

Contrat pour une employée services périscolaire éligible au contrat aidé

- Contrat d'un an renouvelable une fois.
- Période d'essai d'1 mois renouvelable 1 mois

Plan de formation avec le contrat (formation en interne).

Décision : adopté à l'unanimité des présents

Arrivée de M Olivier VIGORIE à 19h20

Projet logements sociaux Val de Berry

Dans le cadre du projet global du « Bouffard », le Maire présente aux membres du conseil municipal l'avant-projet établi par le bailleur « Val de Berry ».

Le projet se construit autour de 2 axes.

- Réhabilitation de l'étage du bâtiment existant en 2 logements T2
- Construction sur l'unité foncière derrière le bâtiment d'un ensemble de pavillons résidentiels, comprenant chacun 2 logements avec jardins individuels.

1 projection avec 3 maisons jumelées (6 logements) type III

1 projection avec 4 maisons jumelées (8 logements) type III

Arrivée de M. Nicolas Dumery à 19h30

L'investissement serait porté par Val de Berry. Le coût de la voirie et réseaux serait supporté par la commune pour un montant estimatif de 100 000€.

L'opportunité de garder les 2 granges fait débat. Le Maire rappelle que ce document est un avant-projet et que les discussions avec les architectes ne font que commencer.

Le Maire propose pour avis cet avant-projet et cette participation

11 voix pour, 1 abstention.

Questions diverses

Mise en place pour chaque agent technique d'un tableau hebdomadaire des tâches prévisionnelles et des tâches effectuées.

L'association « La mémoire industrielle » demande pour son assemblée générale du samedi 25 septembre la mise à disposition gratuite du foyer rural de Méry-sur-Cher.

Vote : oui à l'unanimité

La commune de Méry-sur-Cher n'a pas été reconnue en catastrophe naturelle sécheresse par les services de l'Etat pour la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Un géomètre demande un certificat d'urbanisme pour borner un terrain en 7 parcelles.

Après décision du conseil municipal pour mettre les terrains communaux en vente, M le Maire va proposer à un exploitant agricole la résiliation de son bail à ferme.

Fin du conseil municipal à 20h 05.